



Fédération Française d'Esgrime

LIGUE D'Auvergne D'ESCRIME



Correspondance à adresser à : Gerard DULIN
23 RUE J.PH. RAMEAU
63800 COURNON
☎/Fax 04.73.77.75.83
gdulin@wanadoo.fr

cournon le 15 février 2006

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 13 FEVRIER 2006

Présents :

- Mmes FLEURY, JAMOT, LAPEYRE
- Maîtres BAZETOUX, BELLANGER, DUREISSEIX, FREYSSINIER , LARTIGUE Alain
- MM. MOLLE, CAROFF, CHOY, PENET, GUILLOT, PITIOT, DULIN

Excusés :

- Mmes DUREISSEIX, DUBREUIL
- MM. BESSON, DELORME, NARGEOLLET

■ Ordre du jour

- ❖ Approbation à l'unanimité des présents du C.R. du comité directeur du 5 décembre 2005.
- ❖ Sur le compte rendu de la réunion du 5/12/2005 , oubli de porter en excusé MME DUREISSEIX.

■ Le point sur les commissions :

❖ Commission d'armes :

- M. PENET fait un rappel à tous, que toute modification dans le calendrier des compétitions doit lui être communiquée ainsi qu'au secrétariat de la ligue dans un délai le plus court possible. Il précise que les classements sont envoyés tous les deux mois mais qu'ils ne tiennent compte que des résultats communiqués par les clubs pour les tournois extérieurs à la ligue. L'actualisation étant faite chaque semaine.

Les classements des POUSSINS font apparaître des tireurs n'ayant pas l'âge requis (8 ans exigés par la réglementation officielle), les Présidents de club doivent veiller au respect de la législation.

Pour les invitations aux différentes épreuves il est recommandé d'assurer un envoi à tous les clubs sans se soucier de l'arme pratiquée dans chaque club, il est en effet possible que certains tireurs soient intéressés même si ce n'est pas leur arme de base.

❖ **Championnat de ligue :**

- le championnat de ligue POUSSINS, BENJAMINS, CADETS, SENIORS au fleuret et reporté au **12 mars 2006.**

Le club de CHAMPEIX attribuant les récompenses de son tournoi en plus.

- Championnat de ligue VETERANS a été proposé au club d'YSSINGEAUX le **7 mai 2006**
- Pour les circuits nationaux, les clubs inscrivent eux-mêmes leurs tireurs.
- Il est rappelé que pour chaque compétition la règle des 4 tireurs égal 1 arbitre doit être observée.

❖ **Commission d'escrime artistique :**

- ME. CHEVALIER a été élu Président de cette commission.
- Une réunion est prévue le 2 mars 2006 au centre omnisports de VICHY.

■ **Fête des jeunes :**

- M. PENET sera chargé comme la saison précédente de l'organisation pour le transport et l'hébergement.
- Le Président soumet aux personnes présentes différents modèles de sweets pour équiper les participants, le choix retenu est le modèle 2005 mais de couleur gris clair.

■ **Réunion de BOURGES du 21/01/2006 :**

- Le Président et Me FREYSSINIER font un compte rendu de cette entrevue avec la F.F.E.

■ **Kit pour l'initiation de l'escrime dans les écoles :**

- Une enquête a été diffusée aux comités départementaux et dans les clubs, nous attendons la réponse de tous.

■ **Réunion du comité directeur de la F.F.E. du 28/01/2006 :**

- Le Président fait part des différents points abordés lors de cette réunion à noter :
 - la modification des appareils d'arbitrage est effective des maintenant
 - la présence d'un médecin est exigée lors de chaque compétition
 - Le redécoupage des zones sera approuvé lors du comité directeur du 25/03/2006
 - Plus de brevet d'état à compter de 2007

■ **C.N.D.S. ;**

- Rien de définitif ne nous a été communiqué à ce jour, la décision revenant au conseil des ministres.

■ **C.N.C.S. :**

- les Présidents de clubs qui ont des employés doivent se mettre au courant de la nouvelle convention pour son application. Des formations leurs sont proposées auprès des C.D.O.S. en particulier.

■ **Questions diverses :**

- La Convention triennale avec le Conseil Régional doit bientôt être signée, possibilité de percevoir 8000€ annuellement si nous justifions des dépenses correspondantes à la demande
- Subventionnement réel de 30% des actions

- **Matériel :**
 - Les clubs et comités départementaux voudront bien adresser au secrétariat de la ligue **avant fin mars** le tableau joint en annexe dûment rempli concernant l'achat du matériel suivant :
 - MASQUES – TENUES 350 N – CUIRASSES ELECTRIQUES
 - Compte tenu de la subvention régionale et de la remise du fournisseur le tarif sera environ de 50 % du prix catalogue.
- **Formations :**
 - Les demandes devront être transmises à la ligue avec les justificatifs des dépenses. Ceci concerne les formations de prévôts et de Maître d'armes.
- **Déplacements :**
 - Comme l'année précédente, une partie des frais de déplacement aux championnats de France, minimes, cadets, juniors, sera prise en charge par la ligue.
- **Médecin de ligue :**
 - Ses coordonnées sont désormais dans l'annuaire de la ligue.
- **Prochaine réunion du comité directeur :** le 10 avril 2006.
- **A noter pour le 12/06/2006 :** Assemblée générale financière afin de fixer le tarif des licences avant le début de la saison 2006-2007, cette assemblée sera suivie d'un comité directeur.
- **Les Présidents de clubs** voudront bien se mobiliser pour le 12/06/2006, ceci pour nous éviter d'avoir à reconvoquer une autre assemblée générale 15 jours plus tard si le quorum n'était pas atteint.
- **L'assemblée générale** annuelle se tiendra vers le 15 octobre dans le département de la HAUTE LOIRE si un club veut bien nous accueillir, nous attendons ses propositions.
- **Dons aux oeuvres :** documentation en annexe
- **Licences :** à ce jour 1027 licenciés, deux clubs n'ont toujours pas renouvelé leurs licences
 - CHOMELIX en cours, dès que nous aurons le règlement nous demanderons les licences et l'affiliation.
 - BILLOM pas de solution en vue à ce jour.
- **Médailles jeunesse et sports :**
 - nous avons envoyé un questionnaire aux comités départementaux, seul le CANTAL a répondu..

Le secrétaire

Le Président